

FLASH IN



Section Fédérale Départementale

P O S T E S du CANTAL

10, rue Jean Bonnefon
BP 78 15017 Aurillac cedex

☎ 04 71 48 37 40

06 70 72 51 32

@ : focom15@orange.fr

SUIVI D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES ÇA CONTINUE !

FO COM a exigé qu'un suivi des heures supplémentaires soit mis en place.

Aujourd'hui des heures supplémentaires ont été payées mais pas toutes...

TOUTES LES HEURES, LES MINUTES,... SUPPLEMENTAIRES SONT DUES.

Un suivi d'heures C'EST NOTER :

LES HEURES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART.

LE SUIVI D'HEURES SUPPLEMENTAIRES DOIT ETRE MIS EN PLACE PAR LA DIRECTION.

EXIGEZ-LE DANS VOS BUREAUX

Un simple cahier ne suffit pas !

FO COM exige le respect de la loi et le paiement de ces heures supplémentaires.

FO COM CANTAL : des actes pas de polémique...

Aurillac le 17 octobre 2016